

COMITE REGIONAL DE BRETAGNE DE TIR A L'ARC

<p>ARCHERS de BRETAGNE</p> 	<p>Commission Formation Régionale</p> <p>Michel BAZARD</p> <p>2, Rue Monet Appt G5 56400 PLUNERET Tél : 06 84 35 08 68 E-mail : michel.bazard@orange.fr</p>
<p>Conseiller Technique Sportif</p> <p>Pierrick LEPARC</p> <p>Le Bois de la Garenne 35700 RENNES Tél : 02 99 53 28 45 E-mail : LEPARCPierrick@aol.com</p>	 <p>Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Bretagne</p>  <p>FFTA Fédération Française de Tir à l'Arc</p>

Formation Certification de Qualification Professionnelle Tir à l'Arc 2018 - 2019 **CQP TIR A L'ARC**



Lieu de la formation : Rennes
Adresse : 8 avenue des Gayeulles 35700 RENNES

Dates de la session :
22 au 26 octobre 2018,
29 au 31 octobre 2018,
26 au 27 décembre 2018

Examen : 28 décembre 2018

Inscription à la Formation

Certification de Qualification Professionnelle Tir à l'Arc

2018/2019

Pour vous inscrire, voici le lien si vous êtes licencié à la FFTA

<http://www.ffta.fr/formations-emplois/inscription-une-formation/vous-etes-licenciee-la-ffta>



Pour vous inscrire, voici le lien si vous n'êtes pas licencié à la FFTA

<http://www.ffta.fr/formations-emplois/inscription-une-formation/demande-de-creation-dun-acces-pour-linscription-une>

Formation n° 2691

Pièces à joindre au dossier

- Une copie de l'AFPS ou PSC1
- Une copie de la pièce d'identité recto verso (le candidat doit avoir 18 ans)
- Un chèque du montant de la formation, soit 1 120,00 euros à l'ordre de la FFTA.
Le Comité Régional de Bretagne prend en charge une partie de ce montant pour les adhérents bretons ayant été licenciés en 2018 et 2019, renseignement auprès de Michel BAZARD.

Pièces à retourner au Service Formation

Fédération Française de Tir à l'Arc : 12 place Georges Pompidou, 93160 Noisy-le-Grand

Pièces pour le 1^{er} jour de formation

Un dossier relatant l'expérience d'animation tir à l'arc dans la structure ou à défaut, un projet d'animation tir à l'arc dans la structure envisagée

Ce dossier, d'une dizaine de pages, doit montrer la capacité du stagiaire à concevoir et à adapter une action d'animation tir à l'arc dans une structure (objectif de la structure, projet, plan de communication, organisation,...). Il servira de support à l'épreuve orale permettant de valider le bloc 3 : « Développement de projet Tir à l'Arc ». Ce dossier pourra être modifié au cours de la formation. Munissez-vous d'un ordinateur portable.

Les candidats devront s'organiser pour effectuer le travail demandé au cours de la formation et entre les journées, ceci dans les délais impartis afin de ne pas retarder leur formation.
(Voir plan proposé page 4)

Compétences évaluées

Au regard des activités identifiées pour le titulaire du CQP « Animateur Tir à l'Arc », des compétences sont associées et regroupées par bloc à valider :

Bloc de compétences 1 (BC1) :

- Accueil des publics adultes, enfants et parents avant et après la séance afin d'explicitier, d'informer sur les conditions de déroulement de l'activité
- Se présenter, expliquer son rôle et les limites de son intervention, échanger avec le public
- Gérer le moment qui précède et qui suit la séance en veillant à la sécurité des pratiquants

Bloc de compétences 2 (BC2) :

- Encadrement de séances en s'appuyant sur les références fédérales en respectant la sécurité des pratiquants et des tiers et la réglementation fédérale
- Organiser des situations dans le temps et l'espace adaptées aux spécificités et attentes des publics
- Mettre en œuvre et adapter son intervention au regard de la séance et du cycle de séances
- Explicitier ou démontrer les exercices et gestes techniques
- Développer l'éthique et les valeurs de l'activité
- Respecter la réglementation applicable à l'activité
- Vérifier et assurer la sécurité des pratiquants pendant la séance de tir à l'arc au regard de critères établis

Bloc de compétences 3 (BC3) :

- Développement de projet au sein de la structure
- Participer à l'organisation et à la mise en place de l'activité tir à l'arc
- Aider les pratiquants à s'engager vers des événements
- Favoriser la promotion de l'activité auprès des pratiquants au sein de la structure
- Auto-évaluer ses interventions
- Rendre compte des actions menées auprès des responsables
- Entretien du matériel

Bloc de compétences 4 (BC4) :

- Protection des personnes pendant la pratique et en situation d'incident ou d'accident
- § Assurer sa propre sécurité
- § Assurer la sécurisation du site
- § Assurer la sécurité des pratiquants
- Assurer la gestion des incidents et intervenir pour restaurer une situation normale
- Protéger les blessés et le groupe, alerter les secours et prévenir en cas d'accident en fonction des procédures existantes

Proposition de plan

- Présentation de la structure
 - Type de structure et situation géographique.
 - Objectifs de la structure.
 - Types de publics.
 - Votre rôle et statut au sein de la structure.
 - Différents produits proposés.

- Le tir à l'arc dans la structure
 - Description du fonctionnement de l'activité. [Nombre de séances par semaine, effectif, etc....].
 - Implantation du ou des terrains, matériel à disposition, matériel à acquérir.
 - Description du produit tir à l'arc proposé et adapté au public

- Communication.
 - Communication générale de la structure.
 - Communication spécifique tir à l'arc.

- Bilan général et perspectives d'évolution

